Les tableaux de bord verts comme exemple d'intégration des enjeux de transition écologique dans les formations diplômantes universitaires des Experts-Comptables et Commissaires Aux Comptes

Julie CHASSAGNE(1), Yulia ALTUKHOVA-NYS(1)

(1) Maîtres de conférences en Sciences de Gestion, co-responsables du Master CCA à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, CRIEG-REGARDS et membres de la Chaire Comptabilité Écologique

DOI : https ://doi.org/eac.8899

Résumé : Aujourd'hui, « *le professionnel du chiffre est appelé à …apprécier* [la performance globale], *dans le cadre de sa mission d'audit légal, en qualité de tiers indépendant ou en tant qu'évaluateur* » (Cretté et Tran Vu, 2022, p. 31). Cela implique une formation spécifique des Commissaires Aux Comptes (CAC) et des Experts-Comptables. C'est pourquoi, à l'instar des propositions de Dao-Le Flécher (2021) et du Manifeste étudiant pour un Réveil écologique (2018), nous estimons que les connaissances sur le sujet de la transition écologique et, plus particulièrement, leur articulation avec les outils de gestion, doivent être rigoureusement intégrées dans le cursus de la formation initiale des CAC et celui pour les métiers du chiffre en général. Certaines universités prévoient, par exemple, déjà des cours sur les enjeux écologiques dès le niveau de licence première année. Cependant, lorsqu'il s'agit d'articuler ces cours avec les matières de spécialisation, on trouve peu d'enseignements prévus à cet effet (WWF, 2022). Ainsi une révision des programmes des diplômes concernés (DCG, DSCG, CCA, DEC, CAFCAC) s'impose (Altukhova-Nys et Bicalho, 2022). Nous souhaitons donc présenter des pistes de réflexion sur l'intégration de ces enjeux, notamment, dans le programme pédagogique des Masters Comptabilité-Contrôle-Audit (CCA) qui préparent de futurs cadres comptables, dirigeants et commissaires aux comptes.

Mots-clés : transition écologique, comptabilité, audit, finance.

Introduction

Aujourd'hui, « *le professionnel du chiffre est appelé à …apprécier* [la performance globale], *dans le cadre de sa mission d'audit légal, en qualité de tiers indépendant ou en tant qu'évaluateur* » (Cretté et Tran Vu, 2022, p. 31). En effet, ces dernières années,

on observe un accroissement de la réglementation dans les domaines de la gestion et du reporting des informations de durabilité : la loi relative aux Nouvelles Régulations Economiques de 2001[1], l'article 225 de la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010[2], le décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 qui a transposé la directive européenne 2014/95/UE (dite NFRD – *Non Financial Reporting Directive*) du 22 octobre 2014 et a ainsi introduit la déclaration de performance extra-financière (DPEF)[3]. De surcroît, la directive européenne *Corporate Sustainability Reporting Directive* (CSRD), remplaçant la NFRD, va modifier le dispositif de la DPEF et est applicable dès 2024. La CSRD impose des obligations de déclaration aux grandes entreprises européennes cotées et non cotées[4] ; PME européennes cotées[5] ; et les sociétés non européennes ayant au moins une filiale/succursale européenne[6] (Ransome et Taylor, 2022). Un des aspects majeurs de cette directive est l'obligation d'un audit indépendant des informations en matière de durabilité (Dao-Le Flécher, 2021). Cette directive est accompagnée de 12 normes *European Sustainability Reporting Standards, ou ESRS*, regroupées en quatre types de normes (transversales, environnementales, sociales et de gouvernance), développées par l'EFRAG (*European Financial Reporting Advisory Group*), et adoptées par la Commission européenne le 31 juillet 2023.

Pourtant, de nombreux rapports et publications scientifiques dénoncent, pour l'heure, « *l'inefficacité des reportings sociaux et environnementaux des entreprises françaises : manque de fiabilité, de comparabilité,* greenwashing_, ou_ [...] *simples « aménagements cosmétiques »* » (Chaplais et Marmorat, 2021, p. 91). Par ailleurs, ce constat est renforcé par les analyses des DPEF des entreprises françaises qui sont réalisées par l'Agence des Marchés Financiers et par les agences de notation extra-financières montrant que « *les données des entreprises ne sont pas toujours suffisamment tracées, suivies dans le temps et comparables au sein d'un même secteur d'activité* » (Pluchart, 2023).

De surcroît, d'après un collectif d'auteurs (Gaudy *et al.*, 2022), « *trois problèmes sont systématiquement pointés du doigt* » par des auditeurs RSE, dont notamment la question de leur compétence. En effet, des auditeurs sont « *formés pour être des professionnels du chiffre capables de décrypter la comptabilité financière des entreprises et de vérifier l'exactitude des données* ». Désormais, on leur demande d'évaluer également la sincérité d'engagements sociaux et environnementaux. À cet égard, les

[1] La loi n° 2001-420 du 15 mai 2001, son décret d'application n° 2002-221 du 20 février 2002 et son arrêté du 30 avril 2002.

[2] Et son décret n° 2012-557 du 24 avril 2012 relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale.

[3] Les entreprises de plus de 500 salariés avec un total de bilan dépassant 20 millions d'euros ou un chiffre d'affaires supérieur à 40 millions d'euros sont concernées par cette obligation. Il en va de même pour les sociétés non cotées ayant plus de 500 salariés avec un total de bilan ou de chiffre d'affaires supérieur à 100 millions d'euros. Les petites et moyennes entreprises qui sont liées à ces entités par des liens contractuels sont concernées de manière indirecte, notamment du fait de leurs relations de fournisseurs de matières premières avec des donneurs d'ordre.

[4] Sont considérées comme grandes entreprises, celles qui dépassent deux des trois critères suivants : total de bilan de 25 millions € ; 50 millions € de chiffre d'affaires ; 250 salariés.

[5] Petite/moyenne entreprise est définie comme étant en dessous du seuil des grandes entreprises, mais dépassant, à la date de clôture de son bilan, au moins deux des trois critères suivants : total de bilan de 350 000 € ; 700 000 € de chiffre d'affaires net ; 10 salariés.

[6] La société mère hors UE doit avoir un chiffre d'affaires d'au moins 150 millions € dans l'UE, tandis que sa filiale cotée dans l'UE doit être grande entreprise (voir ci-dessus) et/ou sa succursale dans l'UE doit avoir un chiffre d'affaires d'au moins 40 millions € dans l'UE.

Published in : VIVIEN, Franck-Dominique ; THURIOT, Fabrice ; BOST, François ; LAQUERRIERE-LACROIX, Aude ; SALEMBIER, Pascal (dir.), *Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique. Actes du colloque de 2023, Université de Reims Champagne-Ardenne*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005502, doi : 10.17184/eac.9782813005502

nouvelles missions d'audit/vérification des informations de durabilité impliquent une formation spécifique des Commissaires Aux Comptes et des Experts-Comptables. Très rares sont celles et ceux qui ont pu suivre ce type de formations (Gaudy *et al.*, 2002).

Si on s'intéresse aux programmes d'études des universités et des grandes écoles françaises, formant de futurs professionnels du chiffre, il apparaît que certaines prévoient des cours ou autres dispositifs[7] sur les enjeux écologiques dès le niveau de licence de première année.

Cependant, lorsqu'il s'agit d'articuler ces cours avec les matières de spécialisation, notamment dans le domaine comptable et de la finance, on trouve peu d'enseignements prévus à cet effet (World Wildlife Fund (WWF), 2022). A l'instar des propositions de L'Herminier (2015), de Chaplais et Marmorat (2021), de Dao-Le Flécher (2021), du Réseau Étudiant pour une Société Écologique et Solidaire (RESES)[8] et du Manifeste étudiant pour un Réveil écologique (2018), nous estimons que les connaissances sur le sujet de la transition écologique et, plus particulièrement, leur articulation avec les outils de gestion, doivent être rigoureusement intégrées dans le cursus de la formation initiale des Commissaires Aux Comptes (CAC), des Experts-Comptables (EC) et dans celui pour les métiers du chiffre en général.

Nous pouvons observer l'intérêt croissant de la communauté des professionnels[9] et des chercheurs[10] sur cette question de formation professionnalisante. Par exemple, au niveau international, on peut citer le projet *Building Carbon Literacy* (Russel *et al.*, 2021). Il a rassemblé les informations auprès des universitaires et des établissements d'enseignement supérieur du monde entier pour comprendre où, quand et comment le changement climatique est abordé dans les diplômes en comptabilité et en finance.

En France, l'étude de WWF France et de l'association Pour un Réveil Écologique s'est également intéressée à l'intégration de la transition écologique dans les formations en finance (WWF, 2022). Par ailleurs, des ouvrages collectifs ont été récemment publiés sur la pédagogie de la transition (L'Herminier, 2015 ; Landivar, 2021 ; Renouard *et al.*, 2021).

Plus particulièrement en comptabilité, Chaplais et Marmorat (2021) sont tout d'abord revenues sur l'approche traditionnelle de l'enseignement de la comptabilité afin d'en montrer les principaux manquements. Elles ont justifié ensuite leur choix de mobiliser une approche critique de la comptabilité pour dépasser les écueils de cet enseignement classique et ont conclu leur propos en discutant quelques pistes d'évolution permettant d'envisager une nouvelle manière de penser les pratiques pédagogiques comptables. Ces auteures constatent que les organisations sont contraintes d'appliquer les règles comptables en vigueur pour retranscrire leur activité économique sous peine d'être sanctionnées. De fait, l'expertise technique prédomine au détriment de l'esprit critique

[7] Par exemple, la fresque du climat (https://fresqueduclimat.org/), Sulitest (https://www.sulitest.org/), certifications « Carbon Literacy » (https://www.un.org/pt/node/134133), etc.

[8] https://le-reses.org/cne/

[9] « Attractivité, compétences, ressources » a été le thème du congrès de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC) qui a eu lieu les 07 et 08 décembre 2023 à Paris.

[10] Le sujet de l'enseignement et des pédagogies adaptés aux enjeux écologiques a été un des thèmes phares du congrès international du Centre for Social and Environmental Accounting Research (CSEAR) qui a eu lieu en août 2023.

Published in : VIVIEN, Franck-Dominique ; THURIOT, Fabrice ; BOST, François ; LAQUERRIERE-LACROIX, Aude ; SALEMBIER, Pascal (dir.), *Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique. Actes du colloque de 2023, Université de Reims Champagne-Ardenne*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005502, doi : 10.17184/eac.9782813005502

dans l'enseignement de la comptabilité. En effet, la comptabilité est une sorte de droit international car la comptabilité doit obligatoirement être tenue par toutes les entreprises à travers le monde et c'est notamment elle qui fournit des documents de support en cas de besoin aux juristes (Bardy, 2020). De ce fait,

> « *les programmes de formation n'ont, semble-t-il, d'autres choix que de transmettre aux futurs collaborateurs de la profession, les normes et principes qui s'imposent. La technicité inhérente à la technique comptable vient également justifier l'approche encore très classique et traditionnelle de l'enseignement de la comptabilité. Il s'agit avant tout de permettre aux étudiants d'assimiler ce nouveau langage, mais aussi de leur donner les clefs et les outils pour comprendre, maîtriser et appliquer les règles comptables afin d'établir les états financiers des entreprises* » (Chaplais et Marmorat, 2021, p. 88).

C'est pourquoi, dans cette recherche, nous souhaitons répondre à la problématique suivante : de quelle manière les enjeux écologiques peuvent-ils être intégrés dans la formation des métiers du chiffre, et plus particulièrement dans les enseignements du contrôle de gestion ?

L'objectif de cet article est de proposer des pistes de réflexion sur l'intégration de la dimension écologique[11], en préservant un esprit critique dans la formation des étudiants à l'université qui souhaitent devenir des Experts-Comptables et des Commissaires Aux Comptes, notamment.

En cherchant à atteindre cet objectif, cette recherche pourrait contribuer à recenser les initiatives et publications sur le sujet et proposer des outils d'aide à la prise de décision permettant d'adapter des cours de spécialité en comptabilité/finance/contrôle.

À cet effet, nous allons d'abord présenter les fondements théoriques, avant d'exposer la méthodologie et les résultats préliminaires de cette recherche que nous discuterons dans la conclusion.

1 Une grille de lecture basée sur l'approche critique de la comptabilité

Dans un premier temps, nous allons présenter notre « *grille de lecture* » basée sur deux critères, à savoir la durabilité forte et la double matérialité. Ensuite, le positionnement épistémologique et les théories mobilisées dans le cadre de cette recherche seront exposés dans cette section.

1.1 Durabilité forte

Afin d'aborder le sujet d'intégration des enjeux écologiques dans la formation, nous nous basons sur l'approche de durabilité forte (Daly, 1991). A l'instar de Hueting (1989), Pearce *et al.* (1990) et de Ekins *et al.* (2003), nous l'estimons la plus appro-

[11] Dans le sens large du terme, englobant des aspects environnementaux et sociaux.

Published in : VIVIEN, Franck-Dominique ; THURIOT, Fabrice ; BOST, François ; LAQUERRIERE-LACROIX, Aude ; SALEMBIER, Pascal (dir.), *Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique. Actes du colloque de 2023, Université de Reims Champagne-Ardenne*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005502, doi : 10.17184/eac.9782813005502

priée compte tenu de l'urgence climatique et des limites planétaires qui s'imposent (Rockström *et al.*, 2009).

Les capitaux humains et fabriqués sont souvent pris en compte pour évaluer les performances économiques tandis que le capital naturel, qui sert de base de toute activité économique humaine, a été souvent négligé dans les analyses et calculs des économistes et gestionnaires.

L'approche de durabilité forte, contrairement à celle de durabilité faible, implique la préservation des différentes formes de capitaux (naturel, humain, financier) indépendamment les uns des autres et les considère donc comme complémentaires et non pas substituables l'un à l'autre. Par exemple, « *la détérioration du capital naturel par une activité donnée ne peut être compensée par le capital financier qu'elle crée* » (Gbego, 2023). Les ressources renouvelables doivent être exploitées sur une base de rendement durable. À cet effet, on définit le capital naturel critique comme le capital naturel qui est chargé de fonctions environnementales importantes et qui ne peut pas être substitué dans la prestation de ces fonctions par le capital fabriqué (Ekins *et al.*, 2003, p. 169). Ce capital *critique*, qui est le minimum vital, doit être préservé en toutes circonstances (Daly, 1991).

Dans cette optique, des seuils écologiques définis sur la base des connaissances scientifiques et si besoin de choix collectifs (*safe minimum standards*) doivent être respectés lors de la prise de décision.

1.2 Double matérialité

On peut caractériser la matérialité par le choix d'informations permettant de mesurer les impacts issus de l'entreprise et/ou subis par l'entreprise elle-même. Au préalable, dans le domaine financier, la notion de matérialité prend en compte un seuil défini « *comme le seuil au-delà duquel des erreurs comptables peuvent avoir un impact significatif sur la vérité des comptes certifiés de l'entreprise* » (Jougleux *et al.* 2021). Dans les rapports RSE, cette notion prend également tout son sens puisqu'elle « *repose sur la volonté de hiérarchiser la multitude des enjeux de développement durable au regard des priorités d'une organisation et des attentes de ses parties prenantes* » (Jougleux *et al.* 2021). L'opposition entre simple matérialité (financière) et double matérialité (financière et socio-environnementale) (European Commission, 2019) constitue un facteur important de controverses[12] notamment dans le champ comptable et financier, l'Europe (EFRAG) défendant la double matérialité.

À cet effet, on peut distinguer deux visions de l'environnement :

1) Vision extérieur-intérieur (*Outside-In*), qui cherche à connaître les impacts de l'environnement (extérieur) sur l'entreprise (intérieur), tels que les réglementations et les normes officielles en vigueur par exemple, ou encore l'impact du changement climatique sur le processus de création de la valeur (financière), et

[12]Rambaud A. (2023). Normes extra-financières, pourquoi l'Europe doit l'emporter. Publié le 25 septembre 2023. Disponible sur : https://www.agefi.fr/asset-management/analyses/normes-extra-financieres-pourquoi-leurope-doit-lemporter,

Published in : VIVIEN, Franck-Dominique ; THURIOT, Fabrice ; BOST, François ; LAQUERRIERE-LACROIX, Aude ; SALEMBIER, Pascal (dir.), *Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique. Actes du colloque de 2023, Université de Reims Champagne-Ardenne*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005502, doi : 10.17184/eac.9782813005502

2) Vision intérieur-extérieur (*Inside-Out)*, qui cherche à connaître tous les impacts de l'entreprise sur l'environnement ou du moins le maximum d'entre eux.

La simple matérialité ne considère que les impacts de l'extérieur sur l'intérieur et intéresse principalement les investisseurs, alors que la double matérialité intègre également les impacts de l'entreprise sur l'environnement (c'est-à-dire qu'elle intègre également la matérialité socio-environnementale, ou *« impact materiality »* qui intéresse les employés, les consommateurs, les citoyens, les partenaires commerciaux, la communauté, les ONG et d'autres parties prenantes, mais aussi de plus en plus les investisseurs).

Nous estimons que les enseignements à destination des futurs professionnels du chiffre doivent répondre à l'enjeu de double matérialité, cherchant ainsi non seulement une création de valeur financière mais aussi la mesure de l'impact social et environnemental. Cette vision est promue au niveau européen à travers la directive sur le reporting de durabilité (CSRD) et au niveau international par la *Global Reporting Initiative* (GRI). Cette dernière précise que le rapport DD doit apporter des informations (exemple : des indicateurs de performance extra-financière) permettant de piloter la politique développement durable des organisations. Un autre outil support à cette analyse est présenté sous la forme d'une matrice de matérialité qui est utilisée dans les rapports. Les informations contenues dans la matrice de matérialité seront également traduites en termes d'indicateurs clés de performance constituant des éléments de la performance globale élargie.

1.3 Positionnement épistémologique et théories mobilisées

Notre étude s'inscrit dans le positionnement épistémologique appelé constructivisme. Ce paradigme postule que « *le projet de connaître un certain réel influence la manière dont on en fait l'expérience, et donc la connaissance que l'on en développe* » (Gavard-Perret *et al.* 2012). D'une part, nous nous intéressons à l'intégration des enjeux écologiques dans le programme du Master Comptabilité-Contrôle-Audit (CCA) et, d'autre part, l'acquisition des connaissances afférentes est influencée par le fait que nous sommes responsables pédagogiques du diplôme de Master CCA et des chercheuses sensibilisées à cette thématique d'urgence écologique au sein de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA).

Nous souhaitons préciser que notre recherche s'inscrit dans l'approche critique de la comptabilité (Laughlin, 1999) et des sciences de gestion en général (*Critical Management Studies*). Ce courant critique permet d'envisager les sciences de gestion dans une perspective plus large et plus encline à la prise en compte des impacts écologiques des entreprises.

Si on prend pour exemple la comptabilité,

> « *l'approche critique permet [...] de prendre conscience que la comptabilité n'est pas seulement et simplement une agrégation de données chiffrées présentées en application de règles et normes pré établies et acceptées de tous. Il s'agit bien au contraire de lui attribuer un rôle majeur et de l'envisager comme un phénomène social* » (Chaplais et Marmorat, 2021, p. 92).

Published in : VIVIEN, Franck-Dominique ; THURIOT, Fabrice ; BOST, François ; LAQUERRIERE-LACROIX, Aude ; SALEMBIER, Pascal (dir.), *Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique. Actes du colloque de 2023, Université de Reims Champagne-Ardenne*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005502, doi : 10.17184/eac.9782813005502

Nous considérons, comme Huault et Perret (2011), Chaplais et Marmorat (2021) et Lallemand-Stempak et Eynaud (2022), que l'approche des *Critical Management Studies* permet de repenser l'enseignement des sciences de gestion en s'émancipant des modèles traditionnels dominants : « *Cet ancrage théorique permet de faire éclore des zones d'émancipation au sein desquelles les étudiants peuvent envisager de bâtir et de faire perdurer des sociétés plus "justes"* » (Huault et Perret, 2011, p. 283). » (Chaplais et Marmorat, 2021, p. 93).

Ce courant de recherche tient compte de « *la diversité et de la richesse des formes organisationnelles qui œuvrent dans la société et des objets qu'elles poursuivent, alors que ces alternatives sont susceptibles d'apporter des réponses aux questions que pose la transition écologique* » (Lallemand-Stempak et Eynaud, 2022, p. 14).

En effet, aujourd'hui, l'enseignement de la gestion est dominé par les théories économiques classiques et néoclassiques, qui postulent la rationalité économique et prescrivent la maximisation du profit comme le seul objectif à poursuivre. Par conséquent, cette recherche de maximisation du profit rend légitime le comportement d'entreprises méconnaissant les impacts de leurs activités sur l'environnement (Lallemand-Stempak et Eynaud, 2022, p. 18).

À l'heure de la rédaction de cet article, nous étions en préparation de l'accréditation du diplôme de Master CCA parmi l'ensemble des formations dispensées de l'université, ce qui nous a paru un moment opportun pour réfléchir sur la question de l'intégration des enjeux écologiques dans la formation du Master CCA. De cette manière, nous procéderons au récit autoethnographique (Paring, 2019) de notre expérience dans la promotion et l'incorporation des enjeux de développement durable dans le programme du Master CCA.

2 Méthodologie de la recherche

Nous nous basons sur la démarche de recherche-action (Gavard-Perret *et al.*, 2012) dans le cadre de la révision de la maquette pédagogique du Master CCA de l'URCA.

À cet effet, nous avons effectué une recherche documentaire, puis une étude comparative des programmes en Master CCA et en DSCG (Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion) et, enfin, proposé de nouveaux contenus pédagogiques.

Nous avons tout d'abord procédé à une recherche documentaire dans le cadre de notre analyse méthodologique. Cette recherche consiste à faire un état de l'art de la littérature « *appliquée* » portant sur le sujet de l'intégration des enjeux écologiques dans les enseignements.

Dans un deuxième temps, nous avons effectué une étude du programme de formation du Master CCA de l'URCA à travers ses syllabus et des échanges avec des intervenants responsables des cours correspondants du Master CCA de l'URCA. Ce dernier forme des collaborateurs de haut niveau dans les domaines de l'expertise comptable, de l'audit, du contrôle de gestion et de la gestion financière des entreprises. Il prépare les étudiants à passer le diplôme d'expertise comptable (DEC), en permettant d'avoir cinq dispenses sur sept épreuves (unités d'enseignement – UE) du DSCG.

Published in : VIVIEN, Franck-Dominique ; THURIOT, Fabrice ; BOST, François ; LAQUERRIERE-LACROIX, Aude ; SALEMBIER, Pascal (dir.), *Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique. Actes du colloque de 2023, Université de Reims Champagne-Ardenne*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005502, doi : 10.17184/eac.9782813005502

Les métiers du chiffre concernés peuvent être l'audit et le contrôle comptables et financiers, le contrôle de gestion, la direction administrative et financière (DAF) et le management de groupe ou de service comptable. Ce Master appartient au réseau de Masters CCA de France (Association France Master CCA)[13] et doit respecter son cahier des charges. Cette formation fonctionne, également, en étroite collaboration avec le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables (CROEC) et la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes (CRCC). Cette formation professionnalisante permet d'effectuer une partie de ses études à l'étranger sous la forme d'une année de césure, d'un semestre en Erasmus ou d'un stage professionnel.

Enfin, nous proposons des outils concrets de gestion qu'on peut intégrer dans les programmes de formation professionnalisants afin que des organisations puissent les utiliser pour répondre aux évolutions réglementaires récentes (*cf.* introduction). Pour cela, nous nous sommes basées sur notre « *grille de lecture* » comprenant les critères de durabilité forte et de double matérialité.

3 Des publications académiques et professionnelles pertinentes qui manquent d'application concrète

Les résultats obtenus s'articulent autour des références répondant aux enjeux de durabilité forte et de double matérialité que nous avons identifiées, ainsi qu'autour du programme de formations en termes de transition écologique en Master CCA à l'URCA et en DSCG. Nous suggérons de construire un tableau comparatif des disciplines dispensées à la fois au sein du Master CCA de l'URCA et en DSCG. Par ailleurs, nous proposerons un tableau de bord vert (TBV) à l'aide d'indicateurs de performance environnementale. Nous allons présenter ici les résultats préliminaires de notre recherche.

3.1 Des publications sur le sujet qui ne manquent pas

À la suite de nos recherches documentaires, nous avons constaté que les références académiques appliquées ou de la littérature professionnelle reflétant les approches de durabilité forte et de double matérialité sont très nombreuses, qu'il s'agisse du changement climatique, de la préservation de la biodiversité ou d'autres thématiques (*cf.* tableau 1).

[13] http://www.francemastercca.fr/

Published in : VIVIEN, Franck-Dominique ; THURIOT, Fabrice ; BOST, François ; LAQUERRIERE-LACROIX, Aude ; SALEMBIER, Pascal (dir.), *Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique. Actes du colloque de 2023, Université de Reims Champagne-Ardenne*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005502, doi : 10.17184/eac.9782813005502

Tab. 1 : Quelques références en sciences de gestion répondant aux critères de durabilité forte et double matérialité

Références sur le changement climatique, la préservation de la biodiversité et d'autres	L'Herminier (2015) Manuel de grande transition du Collectif FORTES' (2020) Veyret et Arnould (2022) Wallenhorst et Wulf (2023) « Enseigner le climat »[14] Les ressources de l'UVED[15]
Mise en œuvre générale de la démarche de développement durable/Responsabilité sociale et environnementale au sein des organisations	Richard et Plot (2014) Capron et Quairel-Lanoizelée (2015) Christophe (2017) Gbego (2017) Lallemand-Stempak et Eynaud (2022) *Responsible Research for Business and Management Network* (RRBM)[16] *Commons For Future* de l'ESCP Business School[17]
Droit	Romi (2021) Morand-Deviller (2023)
Finance	Mottis (2022) Lagoarde-Segot (2023)
Stratégie et logistique	Baret et Romestant (2020)
Marketing et consommation	Sahakian et al. (2018) Dekhili et al. (2021) Knight (2021) Volle et Schouten (2022) Lambert (2023)
Contrôle de gestion	Renaud (2015) DFCG et OEC (2021)
Comptabilité et reporting	Richard (2012) Rambaud et Richard (2016) Chaplais et Marmorat (2021) Gbego (2023) *Centre for Social and Environmental Accounting Research (CSEAR)*[18] Association Francophone de Comptabilité (AFC)[19] Cercle des Comptables Environnementaux et Sociaux (CERCES)[20]
Management des systèmes d'information	Lallemand-Stempak et Eynaud (2022) : chapitre 3.8 (p.116-120) Courboulay (2023)

3.2 Les résultats d'analyse des programmes de formation

Dans un deuxième temps, nous avons procédé à l'analyse du programme de la formation en DSCG en faisant correspondre dans un tableau les unités d'enseignement (UE) et le contenu écologique de celles-ci (*cf.* tableau 2).

[14] enseignerleclimat.org

[15] L'Université Virtuelle Environnement et Développement durable – UVED – « est l'une des sept Universités Numériques Thématiques (UNT) soutenues par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Malgré son nom, une UNT ne délivre pas de diplôme et n'inscrit pas d'étudiant. Elle a pour mission, dans le cadre d'une mutualisation à l'échelle nationale, de valoriser, produire, diffuser, et rendre largement accessibles à des étudiants, enseignants et formateurs des ressources pédagogiques numériques validées scientifiquement… Certains cours sont spécialisés d'autres traitent de la démarche DD dans sa globalité. » (L'Herminier, 2015).

[16] https://www.rrbm.network/

[17] https://commonsforfuture.escp.eu/

[18] https://csear.co.uk/

[19] Cf. par exemple https://www.afc-cca.com/pages/gt2-mesure-comptabilite-controle-gestion

[20] https://www.cerces.org/

Published in : VIVIEN, Franck-Dominique ; THURIOT, Fabrice ; BOST, François ; LAQUERRIERE-LACROIX, Aude ; SALEMBIER, Pascal (dir.), *Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique. Actes du colloque de 2023, Université de Reims Champagne-Ardenne*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005502, doi : 10.17184/eac.9782813005502

Tab. 2 : Le programme des UE du DSCG et le détail des questions environnementales

UE du DSCG	**Contenu socio-environnemental**
UE 1 - GESTION JURIDIQUE FISCALE ET SOCIALE	L'entreprise et la dimension environnementale (obligations des entreprises en matière d'environnement)
UE 2 – FINANCE	Analyse extra-financière (identification des éléments extra-financiers pour le diagnostic interprétation du reporting RSE et élaboration des critères extra-financiers)
UE 3 – MANAGEMENT ET CONTRÔLE DE GESTION	Les critères de performance environnementale, les outils du contrôle de gestion pour gérer les ressources humaines : bilan social, tableaux de bord sociaux et indicateurs de gestion sociale
UE 4 - COMPTABILITÉ ET AUDIT	-
UE 5 - MANAGEMENT DES SYSTÈMES D'INFORMATION	-
UE 6 - ANGLAIS DES AFFAIRES	*Corporate Social Responsibility*
UE 7 - MÉMOIRE PROFESSIONNEL	Le sujet traité dans le mémoire professionnel peut être celui lié aux questions de durabilité et/ou de double matérialité par exemple

Nous avons pu constater que l'UE4 « Comptabilité et audit » du DSCG n'intègre pas dans son programme les enjeux écologiques auxquels les organisations sont confrontées tant dans le domaine de la comptabilité que celui de l'audit. Cependant des thématiques relatives au reporting RSE et à l'élaboration des critères extra-financiers sont prévues dans l'UE2 « Finance ».

Puis, nous avons étudié le contenu des programmes de formations en DSCG et en Master CCA à l'URCA à l'aide du bulletin officiel portant sur le programme du DSCG et des syllabus des enseignements du Master CCA, ainsi qu'en échangeant avec des intervenants responsables des cours correspondants du Master CCA de l'URCA. Cela nous a conduit à constater que certains points relevant du contenu socio-environnemental (identifié dans le Tableau 2), ne figuraient pas encore dans les fiches des enseignements (fiches EC (éléments constitutifs des UE du Master CCA)). Il s'agit notamment de :

- Critères de performance environnementale,
- Obligations des entreprises en matière d'environnement,
- Analyse extra-financière : identification des éléments extra-financiers pour le diagnostic, interprétation du reporting RSE, élaboration des critères extra-financiers.

En revanche, quelques enseignements du Master CCA prennent déjà en compte certaines dimensions de la transition écologique, ce qui n'est pas encore le cas du programme officiel du DSCG. Plus particulièrement, d'après la responsable du cours « *Gouvernance des Systèmes d'information* » (GSI), la démarche de transition écologique et de la RSE s'y intègre déjà tout à fait, à travers notamment « *l'analyse de l'environnement et des données* ». « *Comme en RSE, tous les partenaires (parties prenantes) sont identifiés. La démarche est identique à celle de la RSE* » (réponse de la responsable du cours GSI). De plus, l'aspect social y est abordé également : « *gestion humaine du projet SI à travers les réticences humaines, gestion des connaissances, cyber sécurité* ».

Published in : VIVIEN, Franck-Dominique ; THURIOT, Fabrice ; BOST, François ; LAQUERRIERE-LACROIX, Aude ; SALEMBIER, Pascal (dir.), *Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique. Actes du colloque de 2023, Université de Reims Champagne-Ardenne*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005502, doi : 10.17184/eac.9782813005502

Par ailleurs, la RSE est également déjà abordée dans le cadre du cours « Droit du crédit » du Master CCA de l'URCA :

> « *La RSE […] est effectivement aujourd'hui dans le cadre professionnel, une priorité des entreprises en tous les cas dans le secteur bancaire.* […] *il est vrai qu'en tant que banquier lors de financement nous pouvons être interpellé par nos clients sur nos financements accordés ou sur nos prises de participations dans des sociétés en lien avec des énergies par exemple qui aujourd'hui sont critiquées. L'image de l'entreprise, son éthique sont également des valeurs que l'entreprise se doit de mettre en avant. Il m'a également semblé utile au regard de la multiplicité des échanges à international et dans le cadre de financement d'évoquer la notion de sanctions internationales et notamment des embargos afin de leur expliquer* [aux étudiants] *que le commerce à l'international était soumis à des règles spécifiques, évolutives au regard du contexte géo politique* » (propos recueillis auprès de la responsable de ce cours).

À la suite de tous ces constats, nous avons décidé d'introduire un nouveau cours (nouvel EC) dans la nouvelle maquette – « *Données extra-financières et durabilité* » – qui aurait pour objectif de présenter aux étudiants :

- Des dispositions relatives au droit de l'environnement et notamment aux obligations des entreprises en matière d'environnement et du reporting de durabilité,
- Des outils de construction du reporting de durabilité et d'analyse extra-financière.

Par ailleurs, nous avons également décidé d'intégrer du nouveau contenu dans le cours « *Pilotage des entreprises* » du Master CCA de l'URCA, afin d'aborder les questions de critères et de pilotage des performances environnementales.

3.3 Proposition d'un nouveau contenu pédagogique

Or, dans un troisième temps, nous proposons un exemple de tableau de bord vert comme outil de pilotage de la performance environnementale des entreprises qui sera utilisé dans les enseignements de la prochaine maquette du Master CCA à l'URCA. Les tableaux de bord verts (TBV) sont un outil de gestion, de pilotage, de contrôle, d'aide de prise à la décision, de communication et de management par la technique du benchmarking des entreprises. Ils permettent la création d'un reporting environnemental qui garantit une plus grande transparence dans la publication des données extra-financières envers les parties prenantes de l'entreprise (Renaud, 2009, 2013). Plus particulièrement, selon la norme ISO 14031, se distinguent deux catégories d'indicateurs : les indicateurs de performance environnementale et les indicateurs de conditions environnementales (Renaud, 2015). Les premiers sont micro-économiques, ils indiquent les efforts investis par les dirigeants pour réduire les impacts environnementaux ; alors que les seconds relèvent du champ macro-économique, ils fournissent des informations sur l'émission de GES, par exemple. Ces indicateurs sont plus nombreux que leurs homologues financiers car ils reflètent la diversité et la complexité des

Published in : VIVIEN, Franck-Dominique ; THURIOT, Fabrice ; BOST, François ; LAQUERRIERE-LACROIX, Aude ; SALEMBIER, Pascal (dir.), *Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique. Actes du colloque de 2023, Université de Reims Champagne-Ardenne*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005502, doi : 10.17184/eac.9782813005502

impacts environnementaux. Ils permettent également d'alerter les dirigeants et les managers sur les pratiques de contrôle de gestion et de prendre des mesures correctives. Particulièrement, la norme ISO 14031 témoigne de l'évaluation de la performance environnementale (EPE). En effet, elle permet d'identifier les indicateurs environnementaux reflétant la performance environnementale (au niveau du management, de la production et de son environnement). La publication de ce TBV permet de rendre compte de la transparence de ses informations extra-financières auprès de l'ensemble des parties prenantes. Cependant, la norme n'établit pas le niveau de performance environnementale de l'entreprise. Elle préconise l'utilisation de trois catégories d'indicateurs :

1) « *Les indicateurs de performance du management environnemental (IPM) exemples :*

- *nombre d'heures de formation environnementale du personnel,*
- *% des objectifs environnementaux atteints.*

2) *Les indicateurs de performances environnementales (IPE) exemples :*

- *Kilo de déchets toxiques /unité produite,*
- *KWh/unité produite.*

3) *Les indicateurs de condition environnementale (ICE) exemples :*

- *mg métaux lourds/m3 d'eau,*
- *kilos de CO2 émis/heure de travail* » (Renaud, 2015).

Également, en termes de réglementation française, les organisations ont l'obligation de déclarer leur performance extra-financière (DPEF). Ce rapport est élaboré à partir d'indicateurs sociaux et environnementaux qui peuvent être inclus dans les tableaux de bord sociaux (TBS) et tableaux de bord verts (TBV).

Le TBS vient compléter les informations contenues dans le bilan social encadré par le code du travail (exemple : *turn-over* global, absentéismes, accidents et conflits) :

> « *Il comporte des informations sur l'emploi, les rémunérations et les charges accessoires, les conditions d'hygiène et de sécurité, les autres conditions de travail, la formation, les relations professionnelles ainsi que sur les conditions de vie des salariés et de leur famille dans la mesure où ces conditions dépendent de l'entreprise* » (Barneto *et al.*, 2021).

Le TBV est un outil novateur pour mesurer la performance écologique des entreprises (*cf.* exemple d'un TBV que nous proposons de traiter dans le tableau 3 : "Proposition d'un extrait de tableau de bord vert (TBV)").

Published in : VIVIEN, Franck-Dominique ; THURIOT, Fabrice ; BOST, François ; LAQUERRIERE-LACROIX, Aude ; SALEMBIER, Pascal (dir.), *Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique. Actes du colloque de 2023, Université de Reims Champagne-Ardenne*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005502, doi : 10.17184/eac.9782813005502

Objectifs environnementaux de la Taxonomie	Missions de l'entreprise	Objectifs de l'entreprise	Facteurs clés de succès (FCS)	Indicateurs (d'état, d'impact et de gestion)	Valeur M	Valeur M-1	Valeur cible / bon état écologique	Ecart	Risques financiers associés	Opportunités financières associées
Atténuation et Adaptation au changement climatique	Contribuer à l'atténuation et s'adapter au changement climatique	Contribuer à la préservation du capital « *Climat* »	Technologies « *propres* »	Budget carbone (*indicateur d'état*)						
		Diminuer son impact sur le climat	Stockage électrochimique : les batteries	KWh consommées (*indicateur d'impact*)						
		Économiser l'électricité consommable	Apprentissage, Formation sur le sujet	Intensité carbone (*indicateur de gestion*)					Montants liés aux risques de transition, etc.	Optimisation des dépenses énergétiques (montant)
Utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et maritimes										
Transition vers une économie circulaire										
Prévention et contrôle de la pollution										
Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes										

Published in : VIVIEN, Franck-Dominique ; THURIOT, Fabrice ; BOST, François ; LAQUERRIERE-LACROIX, Aude ; SALEMBIER, Pascal (dir.), *Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique. Actes du colloque de 2023, Université de Reims Champagne-Ardenne*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005502, doi : 10.17184/eac.9782813005502

Nous nous focalisons sur les IPE relatifs à l'environnement (en conformité avec la Taxonomie européenne[21]), par exemple : la consommation d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre, la gestion des déchets, la consommation d'eau, l'utilisation de matières premières durables, la biodiversité et la responsabilité sociale, et ce dans l'approche de durabilité forte (identifiant de bons états écologiques) et de double matérialité (cherchant à identifier non seulement les risques et opportunités financiers liés à l'environnement, mais aussi les impacts d'une entreprise sur l'environnement).

En complétant ce TBV par des seuils de référence aux bons états écologiques (objectifs à atteindre et des seuils à ne pas dépasser en accord avec la durabilité forte), ce TBV peut être considéré comme un outil de durabilité forte. Cette question des seuils est travaillée notamment au sein de la Chaire Comptabilité Écologique[22] et du CERCES. De plus, nous proposons d'y distinguer des indicateurs d'état, d'impact et de gestion, comme cela est suggéré dans la méthodologie de C.A.R.E. (*Comprehensive Accounting in Respect of Ecology*)[23] . En faisant figurer, dans les deux dernières colonnes du TBV, les risques et opportunités financiers associés, on s'inscrit dans l'approche de double matérialité, en complétant ainsi les indicateurs d'impact environnemental par des indicateurs d'impact financier.

Conclusion

Nous avons cherché à répondre à la problématique suivante : de quelle manière les enjeux écologiques peuvent-ils être intégrés dans la formation des métiers du chiffre ? En proposant de manière succincte une étude comparative des programmes de formation en Master CCA à l'URCA et en DSCG, nous avons pu remarquer que les dimensions sociale et environnementale sont peu intégrées dans le programme des formations professionnalisantes en Master CCA à l'URCA et en DSCG. Elles en sont encore à leurs balbutiements.

En effet, le contenu des programmes ne comprend pas, par exemple la mise en œuvre d'une comptabilité écologique qui, aujourd'hui, est notamment développée dans le cadre de la Chaire Comptabilité Écologique et du Cercle des comptables environnementaux et sociaux (CERCES).

Aussi, avons-nous décidé d'introduire un enseignement dans la nouvelle maquette du Master CCA et d'ajouter du nouveau contenu à un cours déjà existant, en élaborant un tableau de bord vert. Ces modifications ont été bien approuvées par nos collègues et par les instances de décision de l'URCA.

Par cette recherche, nous espérons contribuer à apporter du contenu informationnel, notamment aux autres Masters CCA membres de l'association France Master CCA, en vue d'apporter et d'élargir les connaissances en matière de développement durable du public étudiants universitaires.

[21] Règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088.

[22] https://www.chaire-comptabilite-ecologique.fr/.

[23] https://www.cerces.org/methodologie-care/.

Published in : VIVIEN, Franck-Dominique ; THURIOT, Fabrice ; BOST, François ; LAQUERRIERE-LACROIX, Aude ; SALEMBIER, Pascal (dir.), *Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique. Actes du colloque de 2023, Université de Reims Champagne-Ardenne*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005502, doi : 10.17184/eac.9782813005502

Une des perspectives de cette recherche serait d'approfondir les réflexions sur le sujet et d'affiner ainsi le contenu des programmes pédagogiques pour les formations universitaires du type Master CCA, en effectuant des entretiens et/ou des questionnaires auprès de différentes parties prenantes de ces formations : des professionnels des métiers de l'expertise comptable et de l'audit légal, des enseignants-chercheurs, et notamment des responsables des Masters CCA de France, des représentants des instances réglementaires et professionnelles, et des étudiants. Par ailleurs, il serait intéressant faire cela en structurant les réflexions permettant d'identifier des connaissances et des compétences nouvelles ou à renforcer dans le cadre de la transition écologique des métiers du chiffre.

Références

Altukhova-Nys, Yulia ; Bicalho Tereza (2022), « Les méthodes ACV (analyse de cycle de vie) et audit », *Audit & Société. Propos et débats*, 3 (décembre 2022), p. 13-20.

Bardy, Jennifer (2020), *Le passif environnemental de l'entreprise : Contribution à l'avènement d'un droit comptable de l'environnement*. Librairie générale de droit et de jurisprudence LGDJ – Collection Bibliothèque de droit de l'urbanisme et de l'environnement, 978-2-275-07298-2. halshs-02908265 .

Baret, Pierre ; Romestant, Fanny (dir.) (2020), *Pratiquer la RSE en 11 cas d'entreprises,* 2e édition, Malakoff : Dunod.

Barneto, Pascal ; Gregorio, Georges ; Benaïem, Jean-Jacques ; Ouvrard, Stéphane ; Serret, Vanessa (2021), *DSCG 2 Finance-Manuel*, Dunod.

Capron, Michel ; Quairel-Lanoizelée, Françoise (2015), *L'entreprise dans la société.* Livre de poche.

Chaplais, Christelle ; Marmorat Sophie (2021) « L'enseignement de la comptabilité face à l'urgence climatique », *in* Landivar D. (dir). *Expériences pédagogiques depuis l'Anthropocène*. Editions Archives contemporaines, coll. Etudes des sciences et histoire des Techniques, p. 87-100, décembre. Disponible sur : https://eac.ac/publications/9782813004239

Christophe, Bernard (2017), *La décroissance écologique transforme l'entreprise,* Paris : L'Harmattan.

Collectif FORTES' (dir. : Cécile Renouard, Rémi Beau, Christophe Goupil, Christian Koenig) (2020), *Manuel de la grande transition*, Paris : Les Liens qui Libèrent.

Courboulay, Vincent (2023). Chapitre 6 « Le numérique responsable en action ». *In* Grünfelder Sophie, Delalieux Guillaume (dir.) *Responsabilité sociale des entreprises : parties prenantes et outils*, Dunod, p. 77-85.

Cretté, Olivier ; Tran Vu, Viet Ha (2022). « La performance globale : comment et pourquoi l'évaluer ? », CNCC / *Audit et Société. Propos et débats* 2, pp. 30-40. Daly, Herman (1991), Steady-State Economics, second edition with new essays, Island Press.

Dao-Le Flécher, Phu (2021) « Les missions d'audit des données extra-financières, un nouveau contrat de confiance avec les investisseurs », CNCC / *Audit & Société, Propos et Débats* 1, pp. 45-51.

Dekhili, Sihem ; Merle, Aurélie ; Ochs, Adeline (2021), *Marketing durable,* Paris : Pearson.

DFCG et OEC (2021), *Livre blanc « Intégration financière et comptabilités socio-environnementales »*. Sous la présidence de H.Gbego et sous la coord. de J.-Ch. Vuattoux et C. Lecompte-Charton. DFCG, en partenariat avec l'Ordre des Experts-Comptables.

Ekins, Paul ; Simon, Sandrine ; Deutsch, Lisa ; Folke, Carl ; De Groot, Rudolf (2003). « A framework for the practical application of the concepts of critical natural capital and strong sustainability », *Ecological Economics 44 (2-3), p. 165-185.*

European Commission (2019). *Guidelines on reporting climate-related information.* https://ec.europa.eu/finance/docs/policy/190618-climate-related-information-reporting-guidelines_en.pdf

Gaudy Camille, Godowski Christophe, Maurice Jonathan (2022). « Les auditeurs RSE souhaitent passer du pur contrôle à une action de conseil », Tribune parue au *Monde* du 27 décembre 2022.

Gavard-Perret, Marie-Laure ; Gotteland, David ; Haon, Christophe ; Jolibert, Alain (2012), *Méthodologie de la recherche en sciences de gestion. Réussir son mémoire ou sa thèse* 2, Pearson France.

Published in : VIVIEN, Franck-Dominique ; THURIOT, Fabrice ; BOST, François ; LAQUERRIERE-LACROIX, Aude ; SALEMBIER, Pascal (dir.), *Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique. Actes du colloque de 2023, Université de Reims Champagne-Ardenne*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005502, doi : 10.17184/eac.9782813005502

Gbego, Hervé (2017), *Mettre en place la RSE dans une PME*, Collection « Expert en Poche ». Ordre des Experts-Comptables.

Gbego, Hervé (2023), *La compta durable. Comment mesurer et présenter une comptabilité écologique*, Malakoff : Dunod.

Huault, Isabelle ; Perret Véronique (2011). « L'enseignement critique du management comme espace d'émancipation : une réflexion autour de la pensée de Jacques Rancière », _M@n@gement_, vol. 14, No 5, p. 282-309.

Hueting, Roefie (1989), Correcting National Income for Environmental Losses : Toward a Practical Solution. In *Environmental Accounting for Sustainable Development* (Eds. Ahmad Y., El Serafy S., Lutz E.), Washington, D.C. : The World Bank, 32-37.

Jougleux, Muriel ; Rousselet, Evelyne ; Château Terrisse, Pascale ; Dufour, Florian (2021), *DSCG 3 Management et contrôle de gestion Manuel et applications,* 2e édition, Foucher.

Knight, Janine (2021) « Teaching about sustainable consumption with sustainable tools », *CLIL Journal of Innovation and Research in Plurilingual and Pluricultural Education*, 4(1), p. 19-34. https://doi.org/10.5565/rev/clil.41

L'Herminier, Sandrine (2015), *Tu seras un manager responsable, mon fils ! Intégrer la RSE dans l'enseignement supérieur,* éditions Yves Michel.

La loi n° 2001-420 du 15 mai 2001, relative aux nouvelles régulations économiques, son décret d'application n° 2002-221 du 20 février 2002 et son arrêté du 30 avril 2002.

Lagoarde-Segot, Thomas (dir.) (2023), *Ecological Money and Finance. Exploring Sustainable Monetary and Financial Systems*, 1st edition, Palgrave Macmillan Cham. https://doi.org/10.1007/978-3-031-14232-1

Lallemand-Stempak, Nathalie ; Eynaud, Philippe (dir.) (2022), *Vers une autre gestion*, Les liens qui libèrent.

Lambert, Nicolas (2023), *Le marketing peut-il sauver le monde ?* Bruxelles : Racine.

Landivar, Diego (dir.) (2021). *Expériences pédagogiques depuis l'Anthropocène,* éditions des archives contemporaines, Coll. « Etudes des sciences et Histoire des techniques », ISBN : 9782813004239, 162p. , doi : https://doi.org/10.17184/eac.9782813004239

Laughlin, Richard (1999). « Critical accounting : nature, progress and prognosis », *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, vol. 12, No 1 : 73-78.

Morand-Deviller, Jacqueline (2023), *Le droit de l'environnement,* Paris : Presses universitaires de France – Humensis.

Mottis, Nicolas (dir.) (2022), *ISR et Finance responsible*, 2e édition, Ellipses, ISBN : 9782340067660.

Paring, Géraldine (2019), Approches autoethnographiques : Connaître à partir de soi. *In* Garreau, Lionel ; Romelaer, Pierre (dir.), *Méthodes de recherche qualitatives innovantes*, Paris : Economica.

Pearce, David ; Barbier, Edward ; Markandya, Anil (1990), *Sustainable Development : Economics and Environment in the Third World*, Aldershot, UK and Brookfield, US : Edward Elgar.

Pluchart, Jean-Jacques (2023) « Les nouvelles normes extra-financières européennes : évolution ou révolution ? », Vox-FI : les voix de la finance (revue numérique de la DFCG), 02/01/2023. Disponible sur : https://www.finance-gestion.com/vox-fi/les-nouvelles-normes-extra-financieres-europeennes-evolution-ou-revolution/

Rambaud, Alexandre ; Richard Jacques (2016). Recognising environmental issues in performance measurement, policy paper. 6èmes Etats Généraux de la recherche comptable.

Ransome, *Hazell ;* Taylor, Benjamin (2022), CSRD and ESRS : how EU corporate sustainability reporting is evolving. UN PRI blog, 22 September 2022. Disponible sur : https://www.unpri.org/pri-blog/csrd-and-esrs-how-eu-corporate-sustainability-reporting-is-evolving/10539.article\#fn__1

Renaud, Angèle (2009), *Le système de management environnemental comme moyen de contrôle de la déclinaison et de l'émergence des stratégies environnementales* (Doctoral dissertation, Université de Poitiers).

Renaud, Angèle (2013). « L'articulation des usages diagnostique et interactif d'un seul et même système de contrôle de gestion : le cas d'un système d'indicateurs environnementaux dans une entreprise française de vins et spiritueux », *Finance Contrôle Stratégie* (16-3).

Renaud, Angèle (2015), *Management et contrôle de gestion environnemental*, éditions EMS.

Published in : VIVIEN, Franck-Dominique ; THURIOT, Fabrice ; BOST, François ; LAQUERRIERE-LACROIX, Aude ; SALEMBIER, Pascal (dir.), *Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique. Actes du colloque de 2023, Université de Reims Champagne-Ardenne*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005502, doi : 10.17184/eac.9782813005502

Renouard, Cécile ; Brossard Børhaug, Frédérique ; Le Cornec, Ronan ; Dawson, Jonathan ; Federau, Alexander ; Vandecastele, Perrine ; Wallenhorst, Nathanaël (2021). *Pédagogie de la transition*, Les Liens qui Libèrent.

Richard, Jacques (2012). *Comptabilité et développement durable*, Paris : Economica.

Richard, Jacques ; Plot, Emmanuelle (2014). *La gestion environnementale,* La Découverte.

Rockström J., W. Steffen, K. Noone, A. Persson, F. S. Chapin III, E. Lambin, T.M. Lenton, M.Scheffer, C.Folke, H.J.Schellnhuber, B.Nykvist, C.A.deWit, T.Hughes, S.van der Leeuw, H.Rodhe, S.Sörlin, P.K.Snyder, R.Costanza, U.Svedin, M.Falkenmark, L.Karlberg, R.W.Corell, V.J.Fabry, J.Hansen, B.Walker, D. Liverman, K.Richardson, P.Crutzen, J.A.Foley (2009). « A safe operating space for humanity », *Nature* vol. 461 (24), p. 472-475.

Romi, Raphaël ; Audrain-Demey, Gaëlle ; Lormeteau, Blanche (2021). *Droit de l'environnement et du développement durable,* Paris La Défense : LGDJ, un savoir-faire de Lextenso.

Russel, Shona ; Davis, Lori (2021). Where does climate change and sustainability in accounting and finance education ? Views from higher education. Presentation at the *Building Carbon Literacy for Accounting and Finance* event, 28 October, 2021, co-organised by Centre for Social and Environmental Accounting Research, Lloyds Centre for Responsible Business and the Centre for Responsible Banking and Finance ; and supported by the Royal Society of Edinburgh COP 26 International Climate Change Network Grant.

Sahakian, Marlyne Seyfang Gill (2018). « A sustainable consumption teaching review : From building competencies to transformative learning », *Journal of Cleaner Production* 198, p. 231-241.

Veyret, Yvette ; Arnould, Paul (2022), *Atlas du développement durable*, Paris : Éditions Autrement.

Volle, Pierre ; Schouten, John (2022), *Marketing (plus) durable*, 1e édition, Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.

Wallenhorst, Nathanaël ; Wulf, Christoph (dir.) (2023), *Handbook of the Anthropocene. Humans between Heritage and Future*. Springer Cham. https://doi.org/10.1007/978-3-031-25910-4

WWF (2022). *Étude WWF France et Pour un Réveil Écologique : trois quarts des étudiants en finance souhaitent voir la transition écologique mieux intégrée dans leurs formations. Disponible sur : https: //www.wwf.fr/vous-informer/actualites/etude-wwf-france-et-pour-un-reveil-ecologique*

Published in : VIVIEN, Franck-Dominique ; THURIOT, Fabrice ; BOST, François ; LAQUERRIERE-LACROIX, Aude ; SALEMBIER, Pascal (dir.), *Regards interdisciplinaires sur l'étude et l'enseignement de la transition écologique. Actes du colloque de 2023, Université de Reims Champagne-Ardenne*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005502, doi : 10.17184/eac.9782813005502